

République française  
Département de l'Ain

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE

Séance du 1<sup>er</sup> mars 2022

En exercice : 18

L'an deux mille vingt-deux et le premier mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Michel BRULHART, Maire

Présents : 15

**Présents** : Michel BRULHART, Angélique VAN HOECKE, Patrick DUMAS, Emmanuelle LAURE, Fabien JACQUET, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Cécile MAGNIN, Leila MANET, Claude MOREIRA, Charline PERRIER, Frédéric LEGER, Adeline SIBELLE, Laurent IMBERTI, Jean-Pierre DEMORNEX

Votants : 16

**Absent excusé** : Elody BULLIARD (procuration à Charline PERRIER)

**Absents** : Loïc CHRISTIN, Nicolas PIDOUX

Secrétaire de séance : Adeline SIBELLE

2022\_10 - Objet : Demande de subvention auprès du Département de l'Ain dans le cadre du classement des archives communales

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune souhaite procéder en 2023 au classement de ses archives communales.

Cette opération sera confiée à un archiviste du Centre de gestion de l'Ain pour un montant prévisionnel de 7 000,00 €.

Dans le cadre du dispositif des aides archivistiques mis en place par le Département, ce projet est éligible à une aide correspondant à 45% de la dépense engagée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DECIDE** de confier le classement de ses archives communales au Centre de Gestion de l'Ain ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter l'octroi d'une subvention auprès des services du Département à hauteur de 45% de la dépense engagée ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tout document afférent à cette demande.

Ainsi fait et délibéré.

Le Maire,  
Michel BRULHART

